

IMMOBILIERE MARNE HIDALGO & BRUA			
Tarifs			
Aucun honoraire, aucun frais de quelque nature que ce soit n'est dû avant la conclusion d'un contrat			
IMMOBILIERE MARNE HIDALGO & BRUA			
Tarifs			
Aucun honoraire, aucun frais de quelque nature que ce soit n'est dû avant la conclusion d'un contrat			
Honoraires de transactions immobilières			
Honoraires à la charge de l'acquéreur, calculs en % sur le prix net vendeur (sauf convention contraire)			
VENTES	HT	TVA	TTC
0 à 10 000 € (forfait)	1 000,00 €	200,00 €	1 200,00 €
10 000 € à 40 000 €	7,50%	1,50%	9,00%
40 000 à 80 000 €	6,67%	1,33%	8,00%
80 000 à 160 000 €	5,84%	1,16%	7,00%
160 000 à 240 000 €	5,00%	1,00%	6,00%
240 000 à 300 000 €	4,17%	0,83%	5,00%
Supérieur à 300 000 €	4,17%	0,83%	5,00%
Terrain à bâtir	8,04%	1,96%	10,00%
Bâtiments agricoles ou industriels	8,04%	1,96%	10,00%
Droit au bail ou pas de porte	8,04%	1,96%	10,00%
Les rémunérations résultant de ce barème s'entendent toutes taxes comprises à l'exclusion des droits de timbre et d'enregistrement			
Taux de TVA application au 01 03 2014 : 20%			
IMMOBILIERE MARNE HIDALGO & BRUA accepte le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom en sa qualité de membre d'un centre agréé par l'administration fiscale (décret n°79-638 du 27/07/1979)			
01/03/2017 FH			
Honoraires de locations			
Type de locations	TTC		soit HT
Locaux à usage d'habitation principale - Garages, places de stationnement, jardins et autres locaux, loués accessoirement au local principal par le même bailleur	8%	sur le loyer annuel sans charges pour le preneur	6,67%
	8%	sur le loyer annuel sans charges pour le bailleur	
Locaux à usage mixte, professionnel et d'habitation principale	10%	sur le loyer annuel sans charges pour le preneur	8,33%
	10%	sur le loyer annuel sans charges pour le bailleur	
Garages, places de stationnement, jardins et autres locaux, non loués accessoirement au local principal par le même bailleur - Locaux meublés - Locaux à caractère saisonnier	11,96%	sur le loyer annuel sans charges pour le preneur	9,97%
Locaux commerciaux et industriels - monovalents et polyvalents - Mise en gérance de fonds de commerce ou d'industrie - Locaux professionnels	11,96%	sur le loyer annuel sans charges pour le preneur	
Honoraires de gestion locative			
HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE (non compris la garantie des loyers faisant l'objet d'une facturation complémentaire en fonction du taux en vigueur à la date de la signature du mandat de gestion annexe)	TTC		HT
	9,6% SUR LE LOYER ANNUEL		8,00%
LETRE DE RAPPEL EN RECOMMANDEE AR A LA CHARGE DU DEBITEUR	10,00 € PAR LETTRE DE RAPPEL		8,33 €
GARANTIE DES LOYERS (en sus des honoraires de gestion visés plus haut)	3,20 % SUR LES SOMMES ENCAISSES		2,67%
HONORAIRES DE REDACTIONS D'ACTES (les honoraires entrant dans le cadre de la Loi du 06,07,1989 sont partagés par moitié entre bailleur et locataire conformément à la Loi)			
ETAT DES LIEUX - CONTRAT DE BAIL D'HABITATION	91,92 € TTC A LA CHARGE DU PRENEUR 91,92 € A LA CHARGE DU BAILLEUR		76,60 €
CONTRAT DE BAIL COMMERCIAL	364,66 € A LA CHARGE DU PRENEUR		303,88 €
Accepte le règlement des sommes dues par chèques libellés à son nom en sa qualité de membre d'un Centre de Gestion agréé par l'administration fiscale (Décret n°79-638 du 27/07/1979)			
Les règlements en espèces ne sont plus acceptés depuis le 1er janvier 2001 pour raisons de sécurité. Les versements en espèces pourront être effectués directement au guichet bancaire sur le compte correspondant au relevé d'identité bancaire délivré par nos services.			
Les rémunérations résultant de ce barème s'entendent toutes taxes comprises à l'exclusion des droits de timbre et d'enregistrement			
Taux de TVA en vigueur au 01/01/2014 : 20 % - Taux de l'Euro en vigueur : 6,55957			
N° DE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR05302454954			
mars-17			